

Cours de rien du tout pour certains pendant 4 mois

Les «cours de rien» ne seront pas imposés à la rentrée. Mais les dispenses de religion et morale seront déjà possibles en septembre.

● **Martial DUMONT**

La Cour constitutionnelle l'avait décidé : l'enseignement officiel se doit de laisser la possibilité aux élèves de ne pas choisir entre les cours de religion et morale.

La ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet devait mettre cette décision en application. Mais comment encadrer ceux qui (et ils sont nombreux) voudraient être dispensés des cours philosophiques ? Par des «cours de rien». Pardon, dites : encadrement pédagogique alternatif (EPA). En gros des cours d'éducation civiques et philosophiques.

Cela dit, mettre tout ça en branle dans les écoles pour septembre, Milquet estimait cela compliqué. Du coup le gouvernement a trouvé la solution : permettre aux étudiants de demander la dispense de religion ou morale dès la rentrée 2015, mais

Les élèves dispensés de cours philosophiques pourraient rester plusieurs mois sans «cours de rien».

laisser aux écoles jusqu'à janvier 2016 pour organiser les EPA. En clair, si les écoles traînent à la mise en route, certains élèves auront deux heures de fourche en plus pendant quatre mois.

Et puis ? Étape suivante : septembre 2016. Là, les primaires entameront un nouveau système où une heure de morale ou de religion sera remplacée par un cours de citoyenneté. Et l'autre heure ? Ce sera religion, morale ou... une deuxième heure de citoyenneté (qui remplacera l'EPA).

Ensuite, en septembre 2017, le mécanisme sera appliqué au secondaire. Bref, les «cours de rien» ne sont que transitoires et seront, dans deux ans, remplacés par une heure en plus de cours citoyen.

Étrange étalement

Curieux, cela dit d'avoir étalé le nouveau système sur deux ans. Le ministre président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte, défend pourtant cette option.

«D'abord, mettre en place ces cours de citoyenneté, ça prend du temps» estime-t-il. «Ce n'est pas en un an qu'on peut à la fois les mettre en route en primaire et en secondaire».

Ensuite, la volonté est également d'éviter les pertes d'emplois parmi les profs de religion et de morale qui perdront des heures. Et il faudra aussi, ajoute Demotte, leur assurer une transition professionnelle et des formations. Parce que entre donner un cours de religion ou de morale et donner un cours de citoyenneté, il y a une différence fondamentale : la neutralité. ■

«La seule solution ? La salle d'étude»

La Fapeo (Fédération des associations de parents) est assez satisfaite du nouveau système. D'autant, dit son président Luc Pirson, que le système définitif ne sera mis en place qu'en septembre 2016, ce qui laisse du temps pour organiser les fameux cours de citoyenneté.

Et notamment aussi résoudre le problème de discrimination entre ceux qui auront deux heures de citoyenneté et ceux qui n'auront que l'heure obligatoire plus une heure de religion ou de morale.

A ce propos l'appellation correcte de ses cours sera EPEC : éducation philosophique éthique et citoyenne.

Quid des écoles pas prêtes en septembre ?

La plus grosse préoccupation de la Fapeo concerne les écoles qui, en septembre, ne seront pas prêtes à encadrer les élèves qui auront demandé une dispense de cours philosophique.

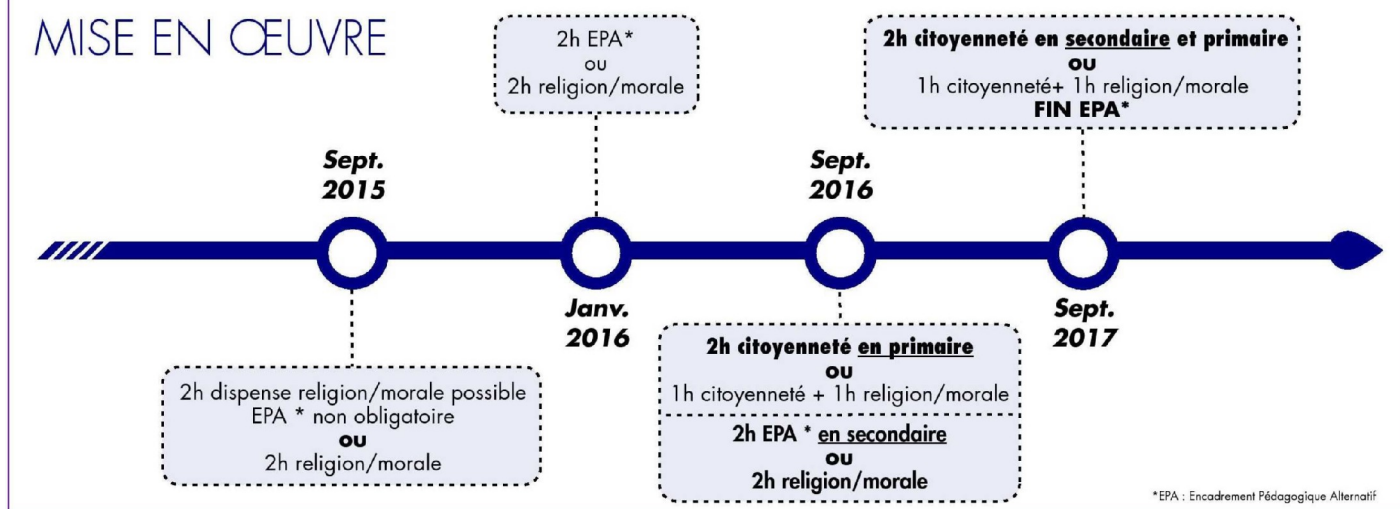
«Certaines écoles vont pouvoir assurer l'EPA dès la rentrée.» estime Luc Pirson. «Mais

d'autres pas. Et dans celles-là, je ne vois qu'une solution : envoyer les élèves en salle d'étude. Car si aucun encadrement n'est possible en septembre, il faut à tout le moins assurer la surveillance».

On notera que pour ce qui est de l'encadrement durant les quatre derniers mois de 2015 (où l'EPA ne sera donc pas obligatoire), Joëlle Milquet a renvoyé la patate chaude vers les directions d'écoles qui sont censées faire preuve de créativité en attendant que tous les référentiels des cours soient prêts. ■ **M. Dum.**

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ALTERNATIF & COURS DE CITOYENNETÉ

MISE EN ŒUVRE



«Un véritable casse-tête pour les écoles»

Sans surprise, l'opposition s'en est donné à cœur joie en laminant le mécanisme présenté hier par le gouvernement.

« Le PS le voulait pour septembre 2015, le cdH pour la rentrée 2016... L'EPA sera finalement mis en place en janvier 2016 » déplore la députée MR Françoise Bertieaux.

« Bref, on a littéralement coupé la poire en deux pour qu'aucun partenaire de la majorité ne perde la face : un véritable compromis à la belge, mais un bel imbroglio pour les directeurs d'écoles.

La mise en pratique va être un véritable casse-tête pour les écoles. Et quand j'entends la ministre de l'Éducation dire qu'il suffit de mettre les élèves au fond d'une classe, on est encore et toujours dans l'à-peu-près ! », souligne encore la chef de groupe MR au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Qui insiste : « Quid des référentiels et contenus entre EPA et citoyenneté ? Quid de la progression du cours de citoyenneté si certains suivent 2h et d'autres une heure seulement ? Quid des locaux supplémentaires dans les écoles pour dispenser à la fois religion(s), morale, EPA et citoyenneté ? ».

Reporter d'un an ?

Chez les verts, on fulmine également.

Le chef de groupe Écolo, Christos Doulkeridis juge que « Le gouvernement s'entête à semer la pagaille dans les écoles tout en n'apportant aucune réponse crédible à l'arrêt de la Cour constitutionnelle. Mettre en place un véritable cours à la rentrée 2015-2016 est trop difficile, du coup, la majorité PS-cdH bricole à la va-vite un cours sans contenu ni moyens. Et tant pis pour les difficultés d'organisation que cela en-

traîne pour les écoles. Tant pis pour les enseignants ! Tant pis pour les élèves qui seront livrés à eux-mêmes entre septembre 2015 et janvier 2016 ! ».

Doulkeridis renchérit : « Nous souhaitons pour nos enfants un véritable cours de philosophie, d'histoire des religions et de citoyenneté construit et réfléchi par les acteurs de l'école. Cela prend du temps alors prenons le temps mais arrêtons cette politique à la petite semaine ! »

Il est évident que le PS et le cdH ont du mal à se mettre d'accord et à bousculer les anciens clivages sur cet enjeu pourtant si important. Plutôt qu'un cours de rien mal ficelé, Écolo propose de reporter d'un an la mise en application de l'arrêt de la Cour constitutionnelle. Le temps de mettre en place un véritable cours de philosophie, d'histoire des religions et de citoyenneté pour tous les jeunes. ■